



Conseil général Bousens

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS
DU JEUDI 30 JANVIER 2014**

Présidence : Mme Barbara GRIVEL, Présidente

Présents : 29 membres

Excusés : 15 membres, soit :

MM. Laurent Borgeaud, Didier Clerc, Jacques Dufour, Christian Eggenberger, Philippe Favre, Fredy Gaudard, Jean Gumy, Philippe Monod, Etienne Vermeulen

Mmes Monique Frias, Maria-Conception Fucinos, Sandrine Gaudard, Dominique Hagen, Marie-Noëlle Mounir, Laura Rossier

Absents : 7 membres (non excusés) soit :

MM. André Baumann, Pierre-Alain Collet, Michel Corbaz, Patrick Dizerens, Daniel Lathion, Jean-Robert Turin

Mme Teresa Corbaz

ORDRE DU JOUR

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal, assermentation de nouveaux membres du Conseil Général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité
2. Préavis municipal N° 1/2014 relatif à une demande de crédit d'études en vue de la réalisation d'un bâtiment de logements et locaux de voirie en remplacement du « battoir »
3. Divers

1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA MUNICIPALITE

L'ordre du jour est approuvé.

La secrétaire procède à l'appel.

Le PV de la dernière séance du Conseil Général est adopté.

Madame la Présidente passe à l'assermentation de Monsieur Bertrand Perriard, ce qui porte le nombre des conseillers et conseillères à 51 personnes.

COMMUNICATION DU BUREAU

Madame la Présidente excuse notre syndique Madame Stéphanie Borgeaud qui est malade. Elle nous lit la lettre de remerciements du Téléthon à qui les jetons de présence ont été versés.

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE

Monsieur Pascal Chatelan excuse Madame Anne-Marie Duport.

Suite à la demande de Monsieur Samuel Morier, Monsieur Pascal Chatelan nous fait savoir que le bois coupé vers le refuge attend toujours l'acheteur, ceci depuis trois ans. D'autre part, suite à la demande de Monsieur André Depierraz il nous informe que le rapport ~~1012~~ 2012 sur la circulation dans BousSENS est à disposition des habitants.

Quant Monsieur Claude Champion, il nous fait savoir que les regards situés sur la route AF 32 appartiennent à la commune et que la Municipalité va faire le nécessaire pour l'entretien.

Il nous annonce également que les grands débarras auront lieu le 5 avril prochain et que le nouveau véhicule communal est arrivé et qu'il sera présenté aux conseillers le samedi 15 mars prochain à 11h00.

2. PREAVIS MUNICIPAL N° 1/2014 RELATIF A UNE DEMANDE DE CREDIT D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION D'UN BÂTIMENT DE LOGEMENTS ET LOCAUX DE VOIRIE EN REMPLACEMENT DU « BATTOIR »

Monsieur Jean Rossier, rapporteur de la commission des finances nous donne lecture du rapport avec avis favorable.

Monsieur André Deppierraz demande un peu plus de détails sur le programme de construction du bâtiment.

Monsieur Pascal Chatelan lui répond que pour l'instant le préavis porte sur un crédit d'études, mais qu'il est prévu un grand local pour la voirie situé dans l'ancien local de peinture et 3 à 4 appartements sont envisagés. Les gabarits du bâtiment vont rester identiques au bâtiment actuel.

Monsieur Nicolas Bailly demande si la Municipalité projette d'installer les pompiers dans l'ancien local de la voirie ?

Monsieur Pascal Chatelan lui répond par la négative.

Monsieur Samuel Morier demande si une garderie est prévue.

Madame Sandra Berset répond qu'une garderie est en construction à Cheseaux et que cela engendrait des coûts trop élevés.

Plus personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote.

Le préavis N° 1/2014 est accepté à la majorité avec une abstention.

3. DIVERS

Monsieur Thomas Gasser remercie l'assemblée pour la bonne participation au repas de soutien et au loto et nous informe que les Féeries de Bousens auront lieu du 12 au 14 juin 2014. Un carnet de fête sera à nouveau édité et distribué à environ 30'000 exemplaires et que le jeudi soir les humoristes Cuche et Barbesaz seront à Bousens.

Monsieur Claude Rapin se fait le porte-parole de son quartier en ce qui concerne la circulation sur la route de la Grande-aux-Aguets et demande une mise à 30km/h.

Monsieur Bertrand Perriard quand à lui demande la pose d'un miroir et un petit coup de peinture en bas de « En Fretaz ».

Monsieur Pascal Chatelan en prend note mais demande toutefois de faire une demande écrite avec requête à la Municipalité qui étudiera le dossier.

Monsieur Samuel Morier suggère d'étudier et de faire une réflexion globale sur l'ensemble du réseau routier du village.

Plus personne ne demandant la parole, Madame la Présidente lève la séance.
Il est 20h55

La Présidente



Barbara Grivel

La secrétaire



Danièle Rochat